



## Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 14 février 2023

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 301 446 \$.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :

### 2.1 La conseillère **Marie-Claude Racine**

- 2.1.1 Annonce la tenue de l'activité « Plaisirs d'hiver » pour le samedi 19 février, de 16h à 17h.
- 2.1.2 Annonce également la présentation du spectacle Ciné piano pour 19h le samedi 19 février à 19h.
- 2.1.3 Annonce de plus la présentation d'un spectacle pour le 30 avril, jour de marché à Saint-Marc-sur-Richelieu.

### 2.2 Le conseiller **Réal Déry** rapporte les éléments essentiels de sa rencontre avec les autorités de la SQ :

- 2.2.1 Une attention spéciale sera accordée à la vitesse sur les routes,
- 2.2.2 Une surveillance accrue sera apportée à la circulation des camions,
- 2.2.3 Un radar mobile fera son apparition sur nos routes,

2.2.4 Deux cadets parcourront notre municipalité durant l'été en complément des services de la SQ pour un coût de 2500 \$.

2.2.5 Durant les fins de semaines, la patrouille nautique circulera sur la rivière,

2.2.6 Pour l'hiver prochain, des avis d'interdiction de stationnement de nuit seront affichés,

### 2.3 Le conseiller **John Bradley**

2.3.1 A suivi une formation sur la sécurité civile,

2.3.2 A participé aux diverses assemblées des élus et du CCU.

### 2.4 Le conseiller **Maurice Rolland** a rencontré de nouveaux citoyens et leur a distribué la pochette d'accueil des nouveaux arrivants.

### 2.5 La conseillère **Annie Houle**

2.5.1 Organise la prochaine « campagne » d'embellissement de la municipalité et évoque la participation aux Fleurons du Québec,

2.5.2 Annonce que la MDJ songe à instaurer un parcours comestible dans la municipalité (plus de détails à venir),

2.5.3 Annonce que l'AGA de la SHSMSR aura lieu en mars et qu'un projet de production locale sera annoncé.

2.5.4 Rappelle que le concours de photos est toujours en cours.

### 2.6 Le Maire **François Berthiaume**, en plus d'annoncer qu'ayant pris sa retraite du monde du travail et il entend participer aux rencontres des comités consultatifs municipaux, a participé à deux rencontres intéressantes :

2.6.1 À la MRC, on entreprendra une étude sur le mode de gouvernance. Il semble s'agir, en gros, du rôle que les maires jouent quand ils siègent sur le conseil de la MRC et de celui qu'ils jouent dans leur municipalité propre. L'étude précisera la différence qui existe entre ces deux fonctions.

2.6.2 Une rencontre des quatre municipalités rurales au sujet du rôle du préventionniste intermunicipal en matière de protection des incendies a donné lieu à un projet structurant :

2.6.2.1 On procédera, dans chacune des municipalités rurales, à un inventaire des compétences de chacune afin de connaître l'ensemble de ce qu'elles ont à offrir en matière de services de sécurité-incendies.

2.6.2.2 Une fois cet inventaire réalisé, une demande sera faite à la MRC pour compléter et fournir ce que les municipalités ne sont pas en mesure d'offrir à leurs contribuables.

## 3 Les conseillers autorisent l'agrandissement d'une résidence sur la rue Tanguay.

- 4 Les conseillers accordent une dérogation mineure à un propriétaire dont la maison ne respecte pas intégralement la marge de recul avant exigée pour pouvoir être vendue.
- 5 Un conseiller dépose un avis de motion pour doter la Municipalité d'un règlement lui accordant le droit de préemption sur des propriétés précises dans le cas et au moment où leur propriétaire les mettrait en vente. (Pour consulter le projet de règlement : <https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2023/02/Projet-Reglement-1-2023-droit-de-preemption.pdf>)
- 6 Un autre avis de motion est déposé à l'effet d'établir et de préciser les conditions de démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité. (Pour consulter le projet de règlement : <https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2023/02/Projet-Reglement-2-2023-reglement-de-d%C3%A9molition-.pdf>) Le conseil procède immédiatement à la nomination des membres de ce comité : MM François Berthiaume, John Bradley et Réal Déry, avec Mme Marie-Claude Racine comme substitut et M. Yvon Tardy comme secrétaire.
- 7 Le conseil autorise un cinquième versement (au montant de 108 888 \$) pour la construction de l'ascenseur donnant accès à l'édifice municipal. (Note : Si nos calculs sont exacts, le coût de l'installation s'élève actuellement à 460 130 \$, conformément aux prévisions d'immobilisation de 2021 et 2022. Une subvention gouvernementale de 100 000 \$ a été reçue en 2022 pour ce projet dans le cadre du programme PRIMADA.)
- 8 Tel qu'annoncé plus haut (2.2.3 et 2.2.4), les membres du conseil autorisent la SQ à installer à l'occasion une remorque radar à différents endroits de la municipalité et autorisent l'embauche de deux cadets qui parcourront la municipalité durant l'été pour un montant de 2500 \$.
- 9 Les conseillers confirment l'adhésion de la Municipalité au Plan directeur régional de mobilité active de la MRCVR et autorisent l'installation d'affiches d'identification du réseau régional cyclable sur son territoire.
- 10 Les membres du conseil formulent une demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires.
- 11 Les conseillers autorisent la MRC à procéder à la vente pour taxes non payées des propriétés concernées.
- 12 Dans le cadre du fonds de vitalité rurale offert par la MRC de La Vallée-du-Richelieu, les membres du conseil déposent une demande d'aide financière pour la construction d'un nouveau quai multifonctionnel pour la mise à l'eau des embarcations et la pêche en remplacement des installations désuètes actuelles. Le coût approximatif de ce nouveau quai est de 80 000\$ dont environ 30 000 \$ devraient provenir de la subvention demandée.

### 13 QUESTIONS CITOYENNES

**13.1** Un échange entre les citoyens et les membres du conseil concernant l'état déplorable du quai municipal (au bout de la rue du Quai) dont une des descentes est dangereusement abîmée permet d'apprendre que la SHSMSR y installera des bacs à fleurs en attendant que des négociations avec le député provincial puissent mener à sa réparation complète.

**13.2** S'ensuit une discussion difficile à résumer entre un citoyen et les membres du conseil à propos de la fiscalité municipale.

### Liste des sigles utilisés :

- ADMQ : Association des directeurs municipaux du Québec
- AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
- ARTM : Autorité régionale de transport métropolitain
- CABVR:Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
- CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)
- CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
- CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
- CLD : Centre local de développement (organisme régional)
- COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
- COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
- CRE: Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
- FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
- FQM : Fédération québécoise des municipalités
- GES : Gaz à effet de serre
- GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- MADA : Municipalité amie des aînés
- MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation
- MDJ : Maison des jeunes « La Traversée »
- MTQ : Ministère du transport du Québec
- OBNL (ou OSBL) : Organismes à but non lucratif
- PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement
- PRIMADA : Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
- SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud  
(Usine de biométhanisation des résidus organiques)
- SHSMSR : Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
- SQ : Sûreté du Québec
- SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
- PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale
- TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec
- UMQ : Union des municipalités du Québec